



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



N° 16069*01

Ministère

Culture

DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

Article L.362-1-1 du code de l'éducation

Arrêté du 23 juillet 2019 modifié relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse
en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation

formulaire à retourner à :

**M. LE PRÉFET DE RÉGION – DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU LIEU DE
DOMICILIATION DU DEMANDEUR**

par courriel ou par voie postale

CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'enregistrement de la déclaration : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

OPTION(S) CHOISIE(S)

Classique

Contemporain

Jazz

I- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Civilité : Madame Monsieur

Nom de famille (nom de naissance) :

Nom d'usage (si différent du nom de famille) :

Prénoms :

Date de naissance : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Courriel :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :

Pays :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

NIVEAU D'ETUDES GENERALES (NE MENTIONNER QUE LE DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU) :

II- FORMATION CHOREGRAPHIQUE

ETUDES SUIVIES :

DIPLOME(S) OBTENU(S) :

III- ACTIVITES CHOREGRAPHIQUES (Préciser leur nature et le lieu de celles-ci)

Certifié exact

Fait à, le
Signature

* La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- 1 photographie d'identité ;
 - 1 CV précisant la formation et les activités chorégraphiques
 - 2 enveloppes timbrées (grand format) aux nom et prénom du candidat ;
 - Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de 3 mois ;
 - Copie de l'attestation de réussite à l'examen d'aptitude technique délivrée par le centre d'examen ;
 - Le cas échéant, les pièces justificatives nécessaires pour la délivrance des équivalences d'U.V. conformément aux dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 1995 modifié ; joindre photocopie du ou des diplômes ouvrant droit à une ou plusieurs équivalences d'U.V. ;
 - Photocopie d'une pièce officielle d'identité (article 2 du décret n°2000-1277 du 26 décembre 2000) ;
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois ;
 - Autorisation parentale ou du tuteur légal pour les candidats n'ayant pas encore atteint la majorité légale au moment de la demande d'inscription ;
 - Un justificatif de domicile ;
- Les candidats pouvant bénéficier d'une dispense de l'examen d'aptitude technique ou d'une équivalence avec une ou des unités d'enseignement de formation au diplôme d'État doivent joindre le cerfa correspondant et les pièces jointes appropriées.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _	Lieu : _____	Signature du demandeur
-----------------------------	--------------	------------------------

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données des organismes destinataires du formulaire